

Vœu déposé par les membres du Conseil général des Yvelines

## POUR LA DEFENSE DU DEPARTEMENT DES YVELINES



Le Président de la République et le Premier ministre ont annoncé leur volonté de supprimer les Conseils généraux. Au-delà du caractère surprenant de cette annonce, prise sans la moindre consultation et dépourvue de toute explication un tant soit peu fondée, allant même à l'encontre du programme du candidat sur lequel a été élu le Président de la République, c'est l'esprit même de la décentralisation qui est remise en cause.

LE CONSEIL GENERAL,

Conscient de la nécessité de rationaliser l'administration, entend néanmoins rappeler le rôle joué par notre institution et ainsi son attachement.

Pour les Yvelines, l'institution départementale est un gage de solidarité, de proximité et d'aménagement local qui agit en faveur :

- des Yvelinois les plus fragiles ; APA pour les personnes âgées dépendantes, PCH pour les personnes en situation de handicap, pour la protection de l'enfance, RSA pour les personnes sans emploi, l'insertion sociale...),
- des communes et intercommunalités yvelinoises pour apporter des services à leurs habitants,
- des entreprises yvelinoises (subventions en recherche et développement, accessibilité, numérique...),
- des associations yvelinoises par des subventions pour permettre l'animation de notre territoire dans des domaines variés,
- des collégiens yvelinois par des équipements et des aides diverses,
- des familles yvelinoises par des services qui facilitent leur quotidien (garde d'enfant, cartes de transports...),
- des agriculteurs yvelinois par des aides à l'équipement,
- des automobilistes yvelinois par la création d'axes de circulation, de leur sécurisation, de leur entretien,
- de l'environnement par l'entretien des espaces naturels sensibles, la qualité des eaux,

Compte tenu de ces missions indispensables à notre société, nous refusons de voir disparaître notre Département. C'est pourquoi, le Conseil général des Yvelines propose ce vœu et,

Sa Commission des Finances et des Affaires générales entendue,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Demande solennellement au Président de la République et au Premier ministre de renoncer à leur projet de suppression des Départements.